

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 3 octobre 2017*

L'an deux mille dix-sept, le trois octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MOMAS se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Daniel ESTRADE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes ROCHER, PEDURTHE, MANOTTE, MENARD, BROUGÉ, DUMAS

MM. ESTRADE, MOULIS, PLAA, MASSOU

**Absente** : Mme MALIBERT

**Absents excusés**: MM CAZERES, BARADAT, Mme ARETTE,

**Secrétaire de séance** : Patricia MANOTTE

Convocation du 22.09.2017

**DCM 2017 / 07 / 01 – Projet d'agrandissement et de rénovation du foyer**

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est possible, dans le cadre d'un appel à projets complémentaire pour la DETR 2017, de proposer des travaux.

Il suggère d'y soumettre un projet de rénovation et d'agrandissement du grand foyer.

En effet, il est nécessaire de refaire la toiture, les peintures intérieures, de remplacer l'estrade et d'agrandir l'actuel local de stockage du mobilier en le fermant selon les normes rappelées par la Commission de Sécurité lors de sa dernière visite.

En amont de cette proposition, des renseignements permettant d'estimer le montant d'une telle opération avaient permis d'établir un coût d'environ 44 000 euros hors taxes.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de de rénovation et d'agrandissement du grand foyer.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander des devis permettant d'affiner le coût de chaque tranche de travaux
- **AUTORISE** également le Maire à demander la subvention d'Etat dans le cadre de la DETR 2017.

**DCM 2017 / 07 / 02 – Modification du temps de travail – Emploi d'adjoint technique**

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi d'adjoint technique à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires), assurant le périscolaire, la surveillance, l'entretien des locaux, afin de faire face à un accroissement d'activité.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorables des deux collègues composant le Comité Technique Intercommunal rendus le 19 septembre 2017 et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

➤ **DECIDE**

- la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, d'un emploi permanent à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires) d'adjoint technique,
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (21 heures 30 minutes hebdomadaires) d'adjoint technique,

➤ **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

**DCM 2017 / 07 / 03 - Modification du temps de travail – Emploi de rédacteur**

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi permanent de rédacteur à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires), assurant le secrétariat de mairie, afin de faire face à l'accroissement d'activité due à l'augmentation de la population et aux nouvelles tâches attribuées.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis favorables des deux collègues composant le Comité Technique Intercommunal rendus le 11 avril 2017 et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

➤ **DECIDE**

- la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, d'un emploi permanent à temps non complet (17 heures 30 minutes hebdomadaires) de rédacteur,
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps non complet (20 heures 30 minutes hebdomadaires) de rédacteur,

➤ **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

**DCM 2017 / 07 / 04 - Décision budgétaire modificative n°2**

**INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<u>Article (Chap.) – Opération</u>	<u>Montant</u>	<u>Article (Chap.) – Opération</u>	<u>Montant</u>
2313 (op.31) : columbarium :	310 €		
165 : cautions :	10 €		
020 : dépenses imprévues :	- 320 €		

**FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<u>Article– Opération</u>	<u>Montant</u>	<u>Article– Opération</u>	<u>Montant</u>
022- dépenses imprévues :	- 5 930 €		
60632- petit équipt :	2 000 €		
615221- bât. Publics :	- 2 000 €		
6558- particip. Exts élec. :	2 660 €		
739223- FPIC :	3 270 €		

## **DCM 2017 / 07 / 05 – Demande de dérogation pour le passage à la semaine scolaire de 4 jours**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les services de l'Inspection Académique ont fixé au 28 février 2018 la date limite de réception des demandes de dérogation pour le passage à la semaine scolaire de 4 jours.

Cette demande doit nécessairement prendre la forme d'une délibération du Conseil Municipal ET de l'approbation du Conseil d'Ecole retranscrite dans son compte-rendu.

Aussi, au vu du rapport des membres de la Commission Scolaire (se basant sur les réponses aux questionnaires adressés aux familles), le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de solliciter une dérogation pour l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée 2018.

## **DCM 2017 / 07 / 06 – Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – rapport d'activités Exercice 2016**

Conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Président du Syndicat Eau et Assainissement des 3 Cantons vient d'adresser à la Commune son rapport sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et rapport d'activités pour l'année 2016.

Monsieur le Maire donne lecture de ce rapport au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et d'activités de l'année 2016 établi par le Syndicat Eau et Assainissement des Trois Cantons
- **TRANSMET** à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, la présente délibération, pour contrôle de légalité.

**Fin du compte-rendu.**

---

N° délibération	Objet
DCM 2017 / 07 / 01	Projet d'agrandissement et de rénovation du Foyer
DCM 2017 / 07 / 02	Modification de temps de travail-Adjoint technique
DCM 2017 / 07 / 03	Modification de temps de travail- Rédacteur
DCM 2017 / 07 / 04	Décision modificative budgétaire n°2
DCM 2017 / 07 / 05	Passage à la semaine scolaire de 4 jours
DCM 2017 / 07 / 06	Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement – rapport d'activités Exercice 2016

Signatures – DCM 2017/07 (séance du 3 octobre 2017)

ESTRADE Daniel

PEDURTHE Jacqueline

MOULIS Bernard

BROUGÉ Virginie

DUMAS Gaëlle

MANOTTE Patricia

MASSOU Jean-Marc

MÉNARD Lydia

PLAA Cédric

ROCHER Karine

